

# MPM s'engage en faveur de la transition énergétique

Une convention de partenariat a été signée hier à La Londe entre la communauté de communes et l'Agence des politiques énergétiques du Var pour un soutien opérationnel aux particuliers

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le proverbe est connu, mais parfois, un petit coup de pouce extérieur est le bienvenu. En matière de transition énergétique en tout cas il peut s'avérer très utile quand on connaît la complexité des règles, normes et autres démarches à effectuer lorsque l'on souhaite se lancer dans de la rénovation énergétique.

La convention signée hier à la mairie de La Londe entre la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures (MPM) et l'Agence des politiques énergétiques du Var a cet objectif.

« Les maires de MPM sont bien engagés dans des actions pour l'environnement, explique Nello Broglio, président de l'Agence. Nous sommes heureux de nous y associer. Nous allons pouvoir amener une amélioration dans le confort domestique et contribuer à faire baisser la facture énergétique en proposant aux habitants un service que nous proposons déjà à huit intercommunalités et 3.300 ménages ont pu en bénéficier à ce jour. »

Il s'agit là de proposer un nouveau service public qui accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation via des conseillers présents toute l'année (voir ci-dessous).



Catherine Baschieri, directrice du CCAS londaïs, François Arizzi, maire de Bormes, François de Canson, maire de La Londe et président de MPM, Nello Broglio, président de l'Agence des politiques énergétiques du Var, et Gilbert Perugini, maire de Cuers, ont signé la convention de partenariat.

(Photo C. L.)

« Parfois en ce qui concerne les démarches en matière de rénovation c'est le parcours du combattant. Parfois les projets n'aboutissent pas car trop coûteux ou complexes. Le conseil FAIRE est là pour conseiller

donc, aiguiller, préciser le projet de rénovation, proposer un programme de travaux, définir un programme de financement, identifier les artisans locaux, proposer des aides au financement... » insistait Nello Broglio.

## Une durée de trois ans renouvelable

Un service qui s'étendra sur une durée de 3 ans, renouvelable. « MPM s'engage dans une démarche en faveur de la transition énergétique. Notre région a été cruellement touchée par différents événements naturels climatiques. Leurs traces restent visibles et guident désormais nos actes, soulignait son président François de Canson. La communauté de communes va lancer dans les prochaines semaines l'élaboration d'un plan Climat-Air-Energie territorial qui définira un programme d'actions en faveur de la réduction de des consommations énergétiques et du développement des énergies renouvelables. Elle a décidé de s'as-

## L'Agence des politiques énergétiques du Var

L'Agence des politiques énergétiques du Var est une association qui représente et accompagne les territoires varois dans le développement de leurs politiques énergétiques.

Elle apporte aux collectivités et à leurs administrés son expertise technique et financière pour leurs projets de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables.

Par ses interventions au sein des territoires, elle contribue à la transition énergétique en participant à la réduction des consommations d'énergie et en dynamisant la production et l'utilisation des énergies renouvelables à l'échelle du département.

La structure soutient la mise en œuvre de politiques de développement durable, de prévention et d'adaptation au changement climatique. Par ses interventions au sein des territoires, elle contribue à la maîtrise et l'utilisation rationnelle des ressources (forestières, énergétiques, eau...) et le recours aux énergies renouvelables.

socier à l'Agence. Cette action s'inscrit dans la lignée des travaux menés par MPM pour élaborer son programme local de l'Habitat dont une des premières actions consistera à accompagner financièrement

l'amélioration de l'habitat dans les quartiers les plus dégradés. » Par ailleurs des visites de projets exemplaires seront organisées partir du mois de décembre.

C. L.

## DES CONSEILLERS À L'ÉCOUTE

Un conseiller FAIRE<sup>(1)</sup> accueillera les usagers au sein de l'Espace conseil FAIRE, un service public, gratuit et indépendant de toute structure commerciale. Il a pour but d'informer, de conseiller, d'accompagner toutes les personnes souhaitant améliorer le confort de leur logement réduire leur facture d'énergie et recourir aux énergies renouvelables. Ce service sera accessible à partir du mois de novembre, pour une durée de 3 ans. Des permanences seront assurées à Cuers et La Londe :

À Cuers: les troisièmes mercredis du mois de 13h30 à 16h30 en mairie.

À La Londe: Les quatrièmes mercredis du mois de 13h30 à 16h30 au siège de la communauté de communes.

Une permanence téléphonique sera également disponible tous les jours au 04.94.99.17.25.

1. FAIRE pour Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Énergétique

## Commémorations du 11-novembre

### PIERREFEU

Dimanche 11 novembre: 10 h office religieuse en l'Église Saint-Jacques-le-Majeur. 11h Rendez-vous au Square de Verdun - Dépôts de gerbes. 11h15 départ en cortège jusqu'au cimetière. 11h30 discours - Appel aux morts - Dépôts de gerbes - Minute de silence.

### CUERS

10h : Messe en la Collégiale de Cuers en souvenir des combattants et résistants morts pour la France. 10h45 : Rassemblement devant la mairie de toutes les associations patriotiques, des autorités civiles et militaires, des délégations des écoles et de la population pour la formation du cortège qui se

rendra au cimetière communal devant le monument aux Morts pour le dépôt de gerbes de fleurs.

11h : Départ du cortège.

### LE LAVANDOU

9 h. Messe à Saint-Louis, 10 h.15 Cérémonie au square des Héros. À Bormes : 11 h.15 dépôt de gerbe au cimetière, 11 h.30

cérémonie sur le parvis de la mairie, 12 h. Apéritif salle des fêtes.

### LA LONDE

Cérémonie à 11h30, devant le monument aux morts, sur le parvis de l'Hôtel de Ville. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

## En bref

### LA LONDE

#### Théâtre

L'Amphytrion Théâtre du P'tit Hang'Art de La Garde jouera la pièce «Le chat noir» écrite par Chantal Gouard et mise en scène Patrice Giacchi. Cette représentation, est proposée par l'Estelle Londaïse le mercredi 31 octobre à 20h30, à la Salle Yann-Piat.

Tarifs : Adulte : 10 € / senior : 8 € (sur présentation carte CCAS) Enfant : 4 € (de 4 à 12 ans) / Gratuité : enfants moins de 4 ans. Réservations : Office de Tourisme, avenue A. Roux et sur place, avant le spectacle (dans la limite des places disponibles) ou Janine Pomares : 06.22.11.30.52.